

# CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

NovelTechnologies EURL – NovelPro

Version du 25/02/2025

---

Le présent contrat est proposé par **NovelTechnologies EURL** (SIREN : 894 852 185), dont le siège social est situé au 32 boulevard du Port, 95000 Cergy, représentée par Théo GODART, Gérant, ci-après dénommée « l'organisme de formation », sous la marque commerciale **NovelPro**.

En cochant la case d'acceptation lors de son inscription sur le site novelpro.fr, le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du présent contrat et l'accepter sans réserve. Cette acceptation vaut signature électronique au sens de l'article 1366 du Code civil. Une copie du présent contrat est adressée au stagiaire par email à l'adresse communiquée lors de l'inscription.

---

## Article 1 — Objet du contrat

Le présent contrat s'applique à l'ensemble des formations proposées par NovelPro sur le site novelpro.fr, à savoir :

- Préparation complète aux épreuves de mathématiques du CRPE,
- Booster CRPE – Révision intensive des notions essentielles,
- Préparation aux épreuves orales du CRPE – Mathématiques,
- Préparation complète au concours DGFIP – Mathématiques.

La formation spécifiquement souscrite par le stagiaire, ainsi que la session et le concours visé, sont précisés dans l'email de confirmation d'inscription adressé au stagiaire à l'issue de son inscription.

## Article 2 — Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques détaillés de la formation souscrite sont précisés dans le programme pédagogique de l'organisme de formation, communiqué au stagiaire avant son inscription et disponible sur le site novelpro.fr. À l'issue de la formation, le stagiaire sera notamment capable de :

- maîtriser les notions mathématiques au programme du concours visé,
- résoudre des exercices de niveau concours avec rigueur et méthode,
- traiter un sujet complet dans les conditions de l'examen.

## Article 3 — Public visé et prérequis

La formation s'adresse à toute personne préparant le concours visé, en formation initiale ou continue, ou souhaitant renforcer ses compétences mathématiques en vue de ce concours.

Aucun prérequis formel n'est exigé. Il est toutefois recommandé de disposer d'un niveau équivalent au lycée et de maîtriser les bases du programme de mathématiques du cycle élémentaire.

## Article 4 — Organisation et modalités de la formation

La formation est dispensée entièrement à distance via une plateforme pédagogique en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7 pendant toute la durée d'accès.

Le stagiaire dispose notamment de :

- un accès personnel et sécurisé à la plateforme de formation,
- des supports pédagogiques numériques (vidéos, PDF, exercices),
- des corrections détaillées,
- un accompagnement pédagogique à distance,
- un suivi de sa progression.

La formation peut être suivie de manière progressive et autonome, selon le rythme du stagiaire, pendant toute la période d'accès définie à l'article 9.

### **Article 5 — Contenu pédagogique**

Le contenu pédagogique détaillé de la formation souscrite est précisé dans le programme pédagogique communiqué au stagiaire avant son inscription. Il comprend selon la formation : des chapitres thématiques progressifs, des exercices d'entraînement, des corrections détaillées, des annales corrigées et, le cas échéant, des concours blancs corrigés et annotés.

Les contenus pédagogiques (cours, vidéos, exercices, documents) sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et réservés à un usage strictement personnel par le stagiaire. Toute reproduction, diffusion ou partage sans autorisation est interdite. Les identifiants de connexion sont strictement personnels et non cessibles.

### **Article 6 — Accompagnement pédagogique**

Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement pédagogique comprenant :

- un accès à un groupe d'échanges pédagogiques (WhatsApp) pour poser ses questions,
- des réponses et explications apportées par le formateur,
- des conseils méthodologiques,
- des retours personnalisés sur certaines productions.

### **Article 7 — Suivi de la formation**

La participation et la progression du stagiaire sont attestées par les données de connexion à la plateforme pédagogique, la réalisation des exercices proposés et la participation aux activités pédagogiques.

En cas d'absence ou d'interruption prolongée, le stagiaire est invité à en informer l'organisme de formation par courrier électronique.

### **Article 8 — Modalités d'évaluation**

L'évaluation des acquis s'effectue tout au long de la formation à travers :

- la réalisation d'exercices d'entraînement progressifs,
- l'étude et la résolution d'annales corrigées,
- la participation à des concours blancs corrigés et annotés (selon formation),
- les corrections personnalisées de copies rendues.

### **Article 9 — Durée et période d'accès**

Durée pédagogique estimée	Date de début d'accès	Date de fin d'accès
<i>Telle que précisée dans le programme pédagogique de la formation souscrite</i>	<i>Date d'inscription du stagiaire</i>	<i>Date du concours pour lequel le stagiaire s'est inscrit, telle que confirmée par l'organisme de formation</i>

### **Article 10 — Prix de la formation**

Le prix de la formation est celui affiché sur le site novelpro.fr au moment de l'inscription du stagiaire. Ce prix est confirmé au stagiaire par email lors de la validation de son inscription, avant tout paiement.

Le paiement est effectué selon les modalités proposées sur le site au moment de l'inscription :

- paiement en une fois (1-shot), ou
- paiement en plusieurs mensualités, selon l'offre souscrite.

Les modalités exactes (montant total, nombre et montant des mensualités le cas échéant) sont précisées dans l'email de confirmation d'inscription.

### **Article 11 — Délai de rétractation**

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours calendaires à compter de la signature du présent contrat pour se rétracter, sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalité.

La demande de rétractation doit être adressée par écrit à l'organisme de formation (par email ou courrier). En cas d'exercice du droit de rétractation, les sommes éventuellement versées sont intégralement remboursées dans un délai de 30 jours.

### **Article 12 — Résiliation**

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire après l'expiration du délai de rétractation, pour un motif autre que la force majeure dûment justifiée, les sommes versées restent acquises à l'organisme de formation.

En cas de force majeure empêchant définitivement le stagiaire de suivre la formation, les sommes versées sont remboursées au prorata de la formation non suivie.

### **Article 13 — Attestation de formation**

À l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée au stagiaire. Elle mentionne l'intitulé de la formation, la durée pédagogique et les dates de réalisation.

### **Article 14 — Données personnelles**

Les données personnelles du stagiaire sont collectées et traitées par NovelTechnologies EURL uniquement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique de la formation, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en adressant une demande à l'organisme de formation.

## Article 15 — Médiation et litiges

En cas de litige relatif à l'exécution du présent contrat, les parties rechercheront une solution amiable avant toute action judiciaire.

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le stagiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige. Les coordonnées du médiateur compétent sont communiquées sur simple demande adressée à l'organisme de formation.

## Article 16 — Documents contractuels

Le présent contrat est complété par les documents suivants, communiqués au stagiaire avant son inscription et disponibles sur le site [novelpro.fr](http://novelpro.fr) :

- le programme pédagogique de la formation souscrite,
- le règlement intérieur de l'organisme de formation.

Ces documents font partie intégrante des engagements contractuels.

**■ J'ai lu et j'accepte le contrat de formation, le programme pédagogique et le règlement intérieur de NovelPro.**

*En cochant cette case lors de mon inscription sur [novelpro.fr](http://novelpro.fr), je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble de ces documents et les accepter sans réserve. Cette acceptation vaut signature électronique (article 1366 du Code civil). Une copie me sera adressée par email.*